

Zillis' info

Avril 2025 | www.zillisheim.fr



Bulletin de la commune de Zillisheim

Sommaire

L'édito

01

Conseil municipal

02

Les brèves du conseil municipal... 02

Compte rendu budget 2025 04

Compte rendu du conseil municipal
des jeunes du 22 mars 2025 :

la parole est aux enfants 06

Liberté pour Cécile ! 07

Evènements à venir

08

Nos écoles

09

École élémentaire : sortie neige 09

École élémentaire : carnaval 09

Mardi Gras à l'école maternelle 09

Périscolaire : carnaval 09

Environnement

10

Les bonnes pratiques au jardin 10

Moustique tigre, agissons ensemble ! 11

SEL 11

Retour en images

12

Exposition éphémère en mairie 12

Taille d'hiver Rue de la Forêt
par l'association des arboriculteurs 13

Fête du printemps 13

Oschterputz 13

Notre histoire

14

Histoire de l'acquisition de la lithographie
par Max TAUREL 14

La terrible affaire du triple crime
du 17 décembre 1844 à Zillisheim 14

Participation citoyenne

15

Zillis'Transition 15

Réunion publique aménagement
Rue de la Vallée 16

Invitation à participer au concours
communal des maisons et jardins fleuris 16

La vie du village

17

Foot SSZ 17

Judo 17

Opération Tulipes à cœur :
un village solidaire 17

La Mulhousienne est un peu...

Zillisheimoise ! 18

40^{ème} anniversaire de
l'association arboricole 18

Un nouveau camion pour nos pompiers 19

La ZelleserBanda qui est-elle ? 19

Etat civil

20

Anniversaires 20

Noces 21

Carnet du 9 décembre 2024
au 31 mars 2025 22

Résultats provisoires du recensement 22

Zillis'info

Avril 2025

Directeur de la publication :

Michel LAUGEL

Comité de rédaction :

Christine WOLFF, Fabienne GIURIATI,
Marie KRAUTH et Marie SCHWOB

Photos : Adobe Stock

Réalisation graphique et impression :

Imprimerie Centrale à Mulhouse



Mairie de Zillisheim

1 Place du Général de Gaulle
68720 ZILLISHEIM

Tél. 03 89 06 25 22

E-mail : mairie@zillisheim.fr

www.zillisheim.fr

 Mairie de Zillisheim

Application Comm'une Actu

Horaires du secrétariat

Lundi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30

L'édito



Chères Zillisheimois, chers Zillisheimois,

Ce début d'année a été marqué par un véritable marathon budgétaire, avec l'élaboration du budget communal pour 2025. Dans un contexte d'incertitudes financières à l'échelle nationale, conjuguées à des mouvements de personnel, l'engagement des services a été remarquable. Je tiens à saluer ici l'implication exemplaire de nos agents administratifs et techniques, sous la coordination de notre adjoint aux finances, Pierre Kayser. Leur professionnalisme et leur solidarité ont permis de franchir ce cap difficile avec rigueur et efficacité. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

L'exercice 2024 restera comme une année à part : le résultat de clôture est exceptionnel, avec un autofinancement (ou épargne brute) s'élevant à **815 464 €**. Ce niveau remarquable s'explique principalement par trois facteurs : le legs généreux de feu **Madame Michèle STANIKOWSKI née ERHART**, la dotation de solidarité de **m2A** en faveur de notre commune, et la maîtrise constante de nos dépenses.

Le budget 2025, dernier de ce mandat, reste fidèle à notre ligne de conduite : prudence et ambition. Les dépenses de fonctionnement sont contenues, notamment au niveau des charges de personnel, qui représentent **33 %** du budget de fonctionnement (contre plus de 50 % dans les communes de taille comparable). Cela tout en intégrant l'embauche d'une Secrétaire Générale de Mairie et la revalorisation des charges patronales liées aux retraites.

Côté investissements, nous sommes en mesure de dégager plus de **1 300 000 €** pour les grands projets de l'année, **sans emprunt et sans augmentation de la fiscalité locale**. Vous trouverez le détail de ces projets dans l'article consacré au budget 2025.

Clarification sur les postes de direction à la mairie

Les derniers mois ont été marqués par une réorganisation de notre administration communale, donnant lieu à plusieurs délibérations concernant les postes de direction.

Une première tentative de création d'un poste de **Directeur Général des Services (DGS)** n'a pas abouti. Le Conseil municipal a ensuite voté, la création d'un poste de **Secrétaire Générale de Mairie**, aujourd'hui pourvu.

Or une délibération de 2009, jusqu'alors introuvable, a été retrouvée. Elle établit que le poste de DGS avait déjà été créé à l'époque et n'a jamais été formellement abrogé. Cette redécouverte apporte une clarification juridique bienvenue, et ouvre, en toute légalité, la possibilité de pourvoir ce poste si les besoins de la commune le justifient.

Cet épisode rappelle l'importance de la **rigueur administrative** et de la **transparence** dans la gestion publique au-delà des postures partisans. Mes décisions sont toujours prises dans l'intérêt général.

Soyez assurés, chères concitoyennes, chers concitoyens, de mon **plein engagement au service de notre commune et de chacun de ses habitants**.



Bien à vous,
Votre Maire,
Michel LAUGEL



Les brèves du conseil municipal...

Cette rubrique reprend la synthèse des délibérations prises par le conseil municipal des 3 derniers mois. Pour d'avantages d'information consultez le site internet de la commune.

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du mercredi 15 janvier 2025

- **Don pour Mayotte** : Frappé par le cyclone CHIDO le 14 décembre dernier les infrastructures et biens ont été particulièrement touchés. Le maire propose de s'associer à l'élan de générosité des collectivités en proposant à l'assemblée de verser 1 € par habitant soit 2358 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette délibération

- **Participation à la classe des neiges de l'école élémentaire** : Une classe de neige sans nuitée est organisée par la directrice de l'école élémentaire Edouard SITZMANN du 3 au 7 février inclus (hormis le mercredi). Les élèves se rendront chaque jour au domaine skiable du Markstein en bus. Les classes de CE2, CM1 et CM2 sont concernées pour un effectif total de 44 enfants. Le coût par enfant est d'environ 200 € et l'APEZ (Association des Parents d'Élèves de Zillisheim) participe à la hauteur de 40 € par enfant pour la semaine. M. le Maire propose à l'Assemblée de s'aligner sur la participation de l'APEZ.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve de verser à chaque enfant concerné 40 € pour la semaine soit 1760 € pour la totalité des enfants pour ce séjour.

- **Approbation du programme pluriannuel de diversification des cultures - campagne culturelle 2023/2024** : Comme tous les ans il s'est tenue une réunion avec la représentante de la Chambre d'Agriculture d'Alsace, relative au programme de diversification des cultures que nous menons depuis plusieurs années dans le secteur du Hohrain et visant à favoriser la biodiversité et limiter les coulées de boue.

A cette occasion, a notamment été fait le bilan de la campagne culturelle 2023/2024, en contrepartie de laquelle, il est attendu que la Commune s'engage à verser une indemnité compensatrice (liée à la perte financière occasionnée) et dont le barème est réactualisé chaque année en fonction de l'évolution des cours des céréales.

Pour cette campagne culturelle 2023/2024, seul M. KNECHT est concerné. Il a procédé à une mise en herbe sur environ 0,8 hectares et à une plantation de colza sur environ 8,7 hectares. Le coût global est estimé

approximativement à 1 437 €. Après en avoir délibéré, les Conseillers Municipaux, à l'unanimité, approuvent ce plan pluriannuel (2023/2024) de diversification des cultures.

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du mardi 8 avril 2025

- **Approbation du Compte de Gestion 2024** : M. le Maire rappelle que le Compte de Gestion de l'agent comptable pour le budget principal reflète toutes les opérations d'ordre budgétaires et non budgétaires qui ont été passées sur l'exercice 2024. Ce document doit être concordant avec le Compte Administratif établi par l'ordonnateur et voté par le Conseil Municipal lors de la même séance.

C'est ainsi que le SGC de Mulhouse a soumis, pour approbation, le Compte de Gestion pour l'exercice 2024. M. le Maire informe l'Assemblée que les résultats du Compte de Gestion 2024, tenu par le Trésorier Principal de la SGC de Mulhouse, sont arrêtés aux mêmes chiffres que ceux qui ressortent du Compte Administratif 2024.

Ce document fait ressortir

- à la section de fonctionnement un excédent de : 815 464,27 €
- à la section d'investissement un déficit de : 81 317,21 €
- **soit un excédent global de clôture de : 362 416,95 €**

Les Conseillers Municipaux approuvent, à l'unanimité, le Compte de Gestion de l'exercice 2024.

- **Approbation du Compte Administratif 2024** : Sous la présidence de M. Pierre KAYSER, Adjoint au Maire chargé des Finances et du Budget, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif communal 2024. Les explications sont données dans le compte rendu ci-après. L'excédent global de l'exercice est arrêté à **407 031,16 €** (résultat global des sections incluant les restes à réaliser). Hors de la présence de M. Michel LAUGEL, Maire, les Conseillers Municipaux, approuvent, à l'unanimité, le Compte Administratif du budget communal 2024.

- **Vote de la fiscalité 2025** : Les conseillers municipaux votent à l'unanimité le maintien des taxes locales

- **Approbation du tableau des subventions 2025** : tableau des subventions proposées pour l'année 2025.

Associations 11 950,00 €

Subventions 2025 aux écoles

Classe de neige - école élémentaire **2 640,00 €**

Subventions 2025 AU CCAS ET aux foyers clubs

CCAS **30 000,00 €**

Complément CCAS 2024 12 000,00 €

Reversement aux foyers clubs de la subvention CAF transitant par la commune **28 776,00 €**

Autres subventions 2025

Participation GAS 500,00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité successivement les tableaux de subvention

● **Vote du Budget Primitif 2025** (précisions et détails sont développés dans l'article dédié de ce bulletin) :

Section de fonctionnement

Dépenses 1 992 476,00 € / Recettes 1 992 476, 00 €

Section d'investissement

Dépenses 2 037 334,27 € / Recettes 2 037 334,27 €

Les Conseillers Municipaux approuvent, avec 17 voix « pour » et 4 abstentions, le Budget Primitif 2025

● **Appel à cotisation 2025 pour l'Association des Amis du Mémorial Alsace-Moselle** : Notre Commune est adhérente depuis de nombreuses années à l'Association des Amis du Mémorial Alsace-Moselle (AMAM) de Schirmeck comme un grand nombre de communes alsaciennes et mosellanes. Le 20^{ème} anniversaire de l'ouverture du Mémorial sera fêté cette année. Le montant de la cotisation annuelle n'a jamais évolué et s'élève toujours à 100 € pour les communes de 1001 à 5000 habitants. La commune témoigne à nouveau sa fidélité et son attention à cette association en apportant sa contribution pour l'année 2025 à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

● **Acquisition à l'amiable de l'emplacement réservé n°1 - terrain indivision KNECHT** : M. le Maire explique qu'une négociation foncière, aboutie à ce jour, a été engagée entre la famille KNECHT et la société Carré de l'Habitat pour la vente de la parcelle cadastrée en section 1 n°272, sise au n°14 rue Jeanne d'Arc, d'une contenance de 68a46ca. Cette parcelle est également grevée par un emplacement réservé dénommé n°1 « Élargissement de la rue de Hochstatt et accès à la zone 1Aub ». C'est dans ce contexte que la Commune de Zillisheim est entrée dans cette négociation.

Parallèlement à la vente qui va s'effectuer entre l'indivision KNECHT et la société Carré de l'Habitat pour l'emprise foncière de la zone 1Aub, il est proposé à l'Assemblée de faire l'acquisition, négociée à l'amiable et au même prix, de cet emplacement réservé.

Cet emplacement réservé à détacher présente une surface d'environ 529,40 m² pour un montant de 55 031,00 € (cinquante-cinq mille trente et un euros). Cette acquisition foncière est nécessaire pour réaliser le projet des mises en sécurité de la rue de Hochstatt, du croisement de la RD avec la piste Cyclable (Eurovélo6), de la traversée de l'III et du raccordement avec les pistes cyclables de la plaine de l'III.

Le conseil municipal consent, à l'unanimité, à l'acquisition de cette emplacement réservé aux conditions citées

● **Approbation du programme d'actions pour l'année 2025, du tableau de programmation des coupes pour l'année 2025 et de l'état d'assiette pour l'année 2026**

Programme d'actions (travaux patrimoniaux) - année 2025 : En application de l'article D.214-21 du Code Forestier, l'Office National des Forêts nous a soumis son

programme d'actions préconisé pour la gestion durable de notre patrimoine forestier pour l'année 2025.

Il se décline comme suit :

- Travaux sylvicoles 13 800 € HT

- Travaux d'infrastructure 1 170 € HT

Total 14 970 € HT

Tableau de programmation des coupes - année 2025 :

Pour l'année 2025, le tableau de programmation des coupes se présente de la manière suivante :

- Récolte des bois

Bois façonnés : 930 m³

Bois non façonnés : 0 m³

- Recettes d'exploitation

Recettes bois façonnés 55 000 €

Recettes bois non façonnés 0 €

Total 55 000 €

- Dépenses d'exploitation

Abattage et façonnage 18 600 €

Débardage et câblage 9 300 €

Façonnage de stères de bois de chauffage 500 €

Transport de grumes vers place de dépôt 300 €

Honoraires sur assistance technique 3029 €

Total 31 729 €

- Bilan final

Estimation du solde ; recettes nettes **23 271 €**

Etat d'assiette (martelage) - année 2026 : Conformément au plan d'aménagement forestier 2012-2031, pour l'année 2026, le volume prévisionnel de coupes est estimé à 40 m³/ha (2369 m³ au total). Il est réparti sur neuf Unités de Gestion (UG) pour des surfaces comprises entre 4ha50 et 12ha65.

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité programme, tableau de programmation et l'état d'assiette

● **Projet de rénovation extérieure de la mairie - amendements** : M. le Maire informe l'Assemblée qu'il a décidé de revoir le mode opératoire pour le projet de rénovation extérieure de la mairie. Dans la délibération en date du 3 décembre 2024, il avait été soumis au Conseil Municipal de recourir à un contractant général et de procéder à la signature de trois contrats pour les trois catégories de travaux projetés, à savoir :

- ravalement de façades ;

- remplacement des menuiseries extérieures ;

- isolation des combles et mise en place d'une VMC.

Il est désormais prévu et proposé aux conseillers municipaux de passer par un marché à procédure adaptée pour l'ensemble de ces travaux dont le budget prévisionnel global est estimé à environ 300 000 € HT.

Un marché de maîtrise d'œuvre, marché de service inférieur aux seuils de procédure, a été publié sur la plateforme Alsace Marchés Publics. Une négociation va être prochainement engagée avec les candidats des trois meilleures offres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité



- accepte cet amendement ;
- approuve de passer par un marché à procédure adaptée pour l'ensemble de ces travaux ;
- prend acte que le budget prévisionnel global est d'environ 300 000 € HT.

● **Embauche d'un(e) secrétaire général(e) de mairie** : M. le Maire rappelle aux conseillers qu'afin d'optimiser et de fluidifier le fonctionnement des services communaux, il avait souhaité recruter un Directeur Général des Services.

Ce poste figurait déjà dans le tableau des effectifs de la commune ; mais le service administratif n'arrivait pas à retrouver la délibération afférente à cette création de poste qui existait pourtant depuis plusieurs mandats.

Depuis le départ à la retraite de Mme Monique NIERING-VOGT, ce poste était resté vacant.

Le Centre de Gestion du Haut-Rhin avait alerté le Maire des risques encourus par l'absence de cette délibération (notamment celui du refus de la Trésorerie de verser la rémunération) et qu'il était fortement conseillé de sécuriser l'embauche par une nouvelle délibération. Chose faite en séance du 10 septembre 2024, décision malheureusement rejetée à une voix près.

Sachant qu'une commune de moins de 3500 habitants a l'obligation, depuis le 1^{er} janvier 2024, de « nommer un agent chargé des fonctions de secrétaire général de mairie » (sauf si elle a choisi de nommer un directeur général des services pour celles de plus de 2000 habitants).

Ayant pris acte de cette obligation de mise en conformité et du résultat du vote du 10 septembre 2024, il a soumis une nouvelle proposition de création d'emploi, cette fois de secrétaire général(e) de mairie, en séance du 22 octobre 2024, proposition adoptée à la majorité.

Ironie du sort, il se trouve qu'après de nombreuses heures de recherches effectuées par M. le Maire, cette délibération qui date de 2009 a finalement été retrouvée. M. le Maire a donc saisi M. le Sous-Préfet ainsi que le service juridique du Centre de Gestion du Haut-Rhin, afin d'établir la matérialité des faits. Toujours est-il que le fait d'avoir retrouvé la délibération en concordance avec le tableau des effectifs modifie sensiblement la situation. Cette délibération n'ayant pas été formellement abrogée, sa validité demeure. Autrement dit, la délibération de 2024 ne vient pas invalider celle de 2009. Le maire peut donc, conformément au tableau des effectifs, recruter un DGS.

Pour clore la séance, il présente Mme Martine OTTERMANN, nouvellement embauchée au poste de secrétaire générale de mairie.

Bien d'autres points techniques, financiers ou administratifs sont débattus au Conseil Municipal.

Ils sont consultables sur le site Internet de la commune :

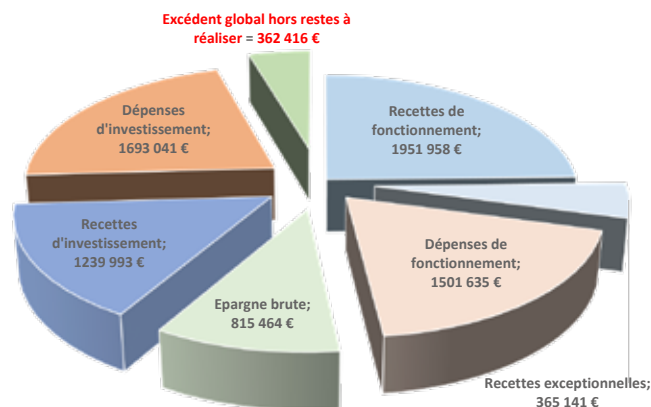
<https://zillisheim.fr/mairie-et-services/les-proces-verbaux/>



Compte rendu budget 2025

Le compte administratif 2024

Le compte administratif récapitule l'ensemble des recettes et dépenses réalisées par la commune pendant l'année budgétaire 2024, et peut s'apparenter au bilan de fin d'exercice.



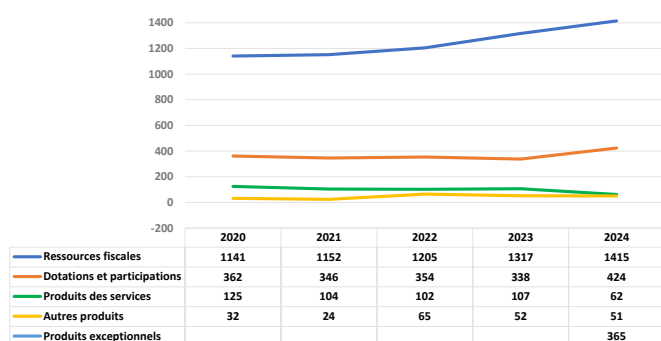
- L'épargne brute représente la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, et elle constitue un indicateur clé de la santé économique de la commune. En 2024, l'épargne brute hors produits exceptionnels (tels que le legs et le rappel de dotations de solidarité pour 365 141 €), s'élève à 450 323 €. Cela correspond à un taux d'épargne brute de 23 %, ce qui est supérieur à la moyenne de la strate, évaluée à 20 %.

- Le résultat global, ou fonds de roulement, d'un montant de 362 416 € (hors restes à réaliser positifs de 44 614 €) est le solde de toutes les opérations réalisées au cours de l'exercice 2024.

● **Compte administratif 2024 – section de fonctionnement** : La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des recettes et dépenses engagées pour assurer le fonctionnement quotidien de la commune.

Les recettes de fonctionnement désignent les ressources financières que la commune perçoit pour financer ses dépenses courantes et assurer son fonctionnement. Elles incluent le produit des impôts locaux, les dotations de l'état, les taxes diverses (taxe électricité, droits de mutation...) ainsi que les produits tels que les coupes de bois et les revenus de locations.

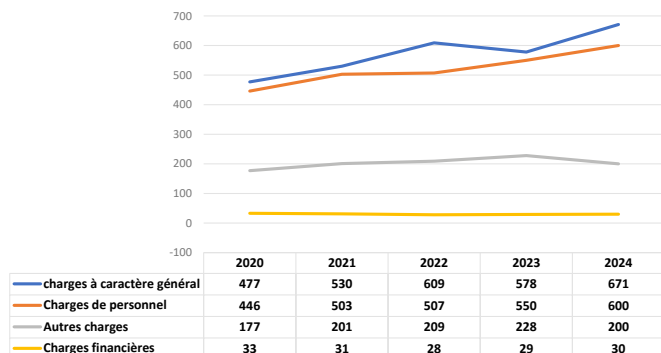
Evolution des recettes de fonctionnement en k€



Le produit de la taxe foncière, s'élevant à 1 300 000 €, constitue la principale ressource de la commune et représente près de 67 % des recettes de fonctionnement.

Les principales dépenses de fonctionnement se composent des charges de personnel, des charges à caractère général (telles que les fluides, fournitures, entretien du patrimoine, prestations de services...) ainsi que les autres charges liées à la gestion courante.

Evolution des dépenses de fonctionnement en k€



- En 2024, d'importants travaux d'entretien ont été effectués, sécuritaires (marquages au sol et signalétiques...), réfection de peintures de la salle polyvalente, nouvelles plantations adaptées aux conditions climatiques.

- Le ratio masse salariale / recettes de fonctionnement s'élève à 30.70 % en 2024, bien en dessous de la moyenne de la strate (environ 51 %)

● **Compte administratif 2024 – section d'investissement** : Cette section fait référence à la partie du budget municipal dédiée aux dépenses en capital. Cela inclut les investissements dans des infrastructures, des équipements publics, des projets de développement urbain, ainsi que des améliorations des services urbains. Ces dépenses

sont financées par les ressources propres de la commune (dont l'autofinancement), les subventions, les dotations de l'état et l'emprunt.

	Exercice 2024	Cumul De 2020 à 2024
Recettes réelles d'investissement		
Autofinancement	815 464	2 502 000
Emprunts relais en 2024	150 000	1 650 000
Taxe d'aménagement	61 464	374 900
Subventions - fctva	482 813	1 615 000
Produit des cessions d'actifs	-	240 000
Dépenses réelles d'investissement		
Investissements	988 631	4 769 000
Remboursement du capital de la dette	315 869	1 510 000
Autres dépenses	-	-

Les dépenses d'investissement pour l'année 2024, classées en tant qu'immobilisations, s'élèvent à 988 000 €. Parmi ces investissements, on retrouve notamment l'aménagement de la zone de loisirs, la rénovation de l'école primaire, le revêtement de sol de la salle polyvalente, le remplacement des luminaires par des modèles LED, ainsi que l'acquisition de nouvelles tables pour la salle polyvalente et la construction d'un colombarium.

A noter l'obtention de subventions et FCTVA d'un montant de 482 800 €, qui financent près de 50 % de la totalité des immobilisations de l'année 2024.

La dette au 31 décembre 2024 s'élève à 1 428 k€, en baisse de 166 K€ par rapport à 2023. La capacité de désendettement de la commune est de 3.2 ans, un ratio très favorable.

Le budget primitif 2025

Le budget primitif communal est un document financier prévisionnel qui présente les recettes et les dépenses d'une commune pour une année donnée. C'est un outil essentiel pour la gestion financière d'une commune. Au cours de l'année, des budgets supplémentaires ou rectificatifs peuvent être nécessaires pour ajuster les dépenses et les recettes en fonction des réalités de leur exécution. Le budget primitif 2025 s'équilibre à 1 992 476 € en section de fonctionnement et 2 037 334 € en section d'investissement (hors opérations patrimoniales).

L'autofinancement prévisionnel s'élève à **350 000 €**.

En 2025, la collectivité subit des hausses importantes des charges patronales de retraite, des primes d'assurances et des services en général, comme le nettoyage des locaux.



La taxe foncière constitue le principal poste de recettes de fonctionnement. En 2025, les taux de cette taxe demeurent inchangés et s'élèvent à :

- Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 32.46 %
- Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties inchangé soit 93.49 %

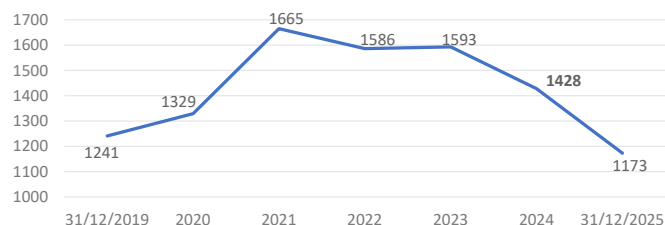
L'épargne brute prévisionnelle 2025 s'élève à 350 200 € et constitue une ressource importante dont dispose la commune pour le financement des dépenses d'investissement et le remboursement de la dette.

La commune prévoit des dépenses d'équipement évaluées à 1 320 000 € pour l'année 2025. Cela inclura notamment l'enfouissement des réseaux et le renouvellement de l'éclairage public du vieux village (rue Jeanne d'Arc, de L'Arc, du Presbytère et de Sainte

Catherine), vétuste et hors normes pour un montant de près de 400 000 €, la rénovation de la mairie (façades, fenêtres, isolation et traitement de l'air) estimée à 360 000 €, la poursuite de la modernisation de l'éclairage public, la restauration du sentier botanique...

La totalité des investissements pourra être financée avec des fonds propres, des subventions et dotations de l'état sans avoir recours à l'emprunt. L'endettement de la commune va ainsi continuer à baisser.

Evolution de la dette en k€



Dépenses de fonctionnement

Charges générales : 727 200 €
Charges de personnel : 650 000 €
Charges diverses gestion : 238 076 €
Charges financières : 27 000 €

Épargne brute 350 200 €

Recettes de fonctionnement

Produits de services : 95 500 €
Impôts et taxes : 1 532 000 €
Dotations et participations : 335 976 €
Autres produits : 29 000 €

Épargne brute 350 200 €

Dépenses d'investissement

Report investissement n-1 : 453 047 €
Remboursement des emprunts : 254 700 €
Investissements 2025 : 1 319 587 €

Recettes d'investissement

Report fonctionnement n-1 : 815 464 €
Dotations et fonds divers : 181 670 €
Produits des cessions immos : 450 000 €
Subventions : 230 000 €

Compte rendu du conseil municipal des jeunes du 22 mars 2025 : la parole est aux enfants

Visite des ateliers municipaux

« Nous avons eu le plaisir de visiter les ateliers municipaux de notre commune. Six personnes y travaillent et s'occupent du déneigement, des décorations de Noël, de l'arrosage des plantes, de l'entretien des bâtiments.

A l'entrée des ateliers, nous avons pu découvrir quatre silos de stockage : deux pour le sel de déneigement, un pour les gravillons et un pour la terre.

Monsieur Jean SANCHEZ, adjoint aux travaux, nous a présenté le matériel utilisé par l'équipe technique : les tracteurs servant au déneigement et à l'arrosage des plantes, les tondeuses, le broyeur pour transformer les branches en copeaux. Ces derniers sont utilisés pour couvrir les racines des plantes pour garder l'humidité.

Ensuite, nous nous sommes rendus en mairie pour travailler en groupes autour de deux sujets : panneaux de sécurité aux abords des écoles et environnement. »

Groupe de travail : panneaux de sécurité

« Nous aimerions rendre les automobilistes attentifs à la sécurité des enfants aux abords des écoles, c'est pourquoi nous avons souhaité que la commune mette en place des panneaux de signalisation.

M. SANCHEZ nous a expliqué que la réglementation ne permettait pas de créer soi-même des panneaux de sécurité routière. C'est pourquoi nous avons dû choisir deux panneaux parmi les seize panneaux homologués.

Les services techniques vont prochainement les mettre en place aux abords des écoles. »



Groupe jardin partagé et mobilité douce

● Potager

« Dans notre groupe, **nous avons tous envie de faire un potager partagé.** Nous avons évoqué l'importance d'y aller pour l'entretenir et commencé à réfléchir aux plantations : tomate, concombre, aubergine, salade, courgette. »

● Mobilité douce

« Nous avons parlé du stationnement près de l'école. **Il vaut mieux aller à l'école à vélo et à pied qu'en voiture.** Nous aimerions qu'il y ait plus d'arceaux à vélo à l'aire de jeux. »



Liberté pour Cécile !

L'enseignante alsacienne Cécile Köhler, originaire de Soultz, et son compagnon sont emprisonnés arbitrairement depuis plus de mille jours « dans des conditions qui s'apparentent à de la torture ».



La commune de Zillisheim avec l'association des maires du Haut-Rhin manifeste son soutien aux actions pour sa libération en apposant une banderole sur la façade principale de la mairie.



Evènements à venir

Avril 2025

Concert « Quelles histoires ! »

Pour son concert de printemps, l'Orchestre d'Harmonie de Mulhouse (OHM) convoque récits et épopées de personnages et d'histoires universels mis en musiques par des compositeurs spécialistes des orchestres d'harmonie. Des aventures à suivre sans modération

**le dimanche 27 avril 2025 à 16h
à la salle polyvalente de Zillisheim**

L'OHM sera placé sous la direction de Michel Hermann, tubiste professionnel, membre de plusieurs formations et professeur au Conservatoire de Mulhouse.



Réservez
la date

● Bourse aux vêtements
le dimanche 4 mai

● Commémoration 8 mai

● Journée citoyenne
le samedi 24 mai



Mai 2025

Commémorations du 8 mai 2025

Le 8 mai est une date mémorable inscrite dans l'Histoire, mais savez-vous réellement ce qu'elle représente et pourquoi est-elle importante pour nous ?

À cette date, en 1945, les représentants de l'Allemagne signèrent l'acte de capitulation à Berlin devant leurs homologues français, américains, britanniques et soviétiques.

Le 8 mai marque la fin de la guerre en Europe.

Cette année nous fêterons les 80 ans de cette commémoration.

La commémoration revêt une importance particulière pour tous. C'est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour notre liberté, mais aussi de se souvenir des civils qui ont souffert des atrocités de la guerre. C'est aussi un moment pour **réaffirmer notre engagement envers les valeurs de tolérance, de solidarité et de paix.** Vous êtes tous invités à y participer !

Les communes de Flaxlanden, Hochstatt et Zillisheim coorganisent ces commémorations qui auront lieu le 8 mai aux monuments aux morts de :

- Flaxlanden à 9h45
- Zillisheim à 10h30
- Hochstatt à 11h15



10 Ans sel du Sundgau



École élémentaire : sortie neige

Au mois de février, les classes de CM1/CM2 de Mme BISCHOFF et de CE2 de Mme URICHER ont eu la chance de partir skier au domaine du Markstein pendant 4 jours.



Le soleil et la neige étaient de la partie, offrant des conditions idéales pour apprendre.

Pour la plupart des enfants, c'était une première expérience sur les pistes. Nous remercions la commune et l'APEZ pour la participation financière de ce séjour.

École élémentaire : carnaval

Le carnaval a animé l'école élémentaire lors de mardi gras.

Les élèves, vêtus de leurs plus beaux déguisements, ont participé à un défilé autour de l'école, accompagné de musique.



Après cette belle parade, un goûter a été offert : beignets au chocolat et lait pour tous les enfants.

Mardi Gras à l'école maternelle

Fidèles à la tradition de l'école, les élèves débutent la journée du 4 mars en pyjamas. Après un petit-déjeuner buffet partagé tous ensemble, ils participent à trois ateliers :

- Quelle quantité de sucre contiennent les aliments que nous consommons habituellement au petit-déjeuner ?
- Quels aliments faut-il privilégier le matin pour composer un petit-déjeuner équilibré ?
- Comment se préparer à passer une nuit reposante et quelle place faut-il réserver aux écrans ?



L'après-midi, après avoir découvert les déguisements des uns et des autres, chaque classe interprète la chorégraphie qu'elle a imaginée sur le rythme entraînant de « Samba de Janeiro ». Le traditionnel bal de carnaval clôture une journée riche en fous rires et en souvenirs !

Périscolaire : carnaval

Mercredi 5 mars, les enfants de l'accueil de loisirs du Mercredi sont venus rendre visite aux bénéficiaires de l'accueil de jour, après avoir défilé dans le village.

Ils ont ensuite invité les personnes âgées à venir partager un goûter de Carnaval au sein du périscolaire et étaient très fiers de leur montrer leurs costumes, sous fond musical ! De délicieuses crêpes et d'excellents muffins préparés le matin ont été dégustés tous ensemble.

Ce temps d'échange vise à favoriser le lien intergénérationnel. Des moments toujours aussi magiques que précieux...

Julie et Marion du périscolaire
L'équipe d'animation de l'accueil de jour :
Sébastien, Patricia, Daniela, Stéphanie et Léa



Les bonnes pratiques au jardin



Pourquoi nous ne devrions pas tondre la pelouse avant mi-juin ?

Le taux d'extinction des abeilles est 100 à 100 000 fois supérieur à la normale selon les régions et les variétés. Les raisons ? Les pratiques agricoles intensives, la monoculture, le recours aux pesticides, mais aussi le changement climatique qui vient perturber des saisons de floraison. Sur le continent européen, la population des abeilles et les stocks de miel sont en baisse allant jusqu'à 30% par an dans certaines régions.

Préserver la biodiversité

Mais saviez-vous que la survie des abeilles est aussi menacée par nos tondeuses ? D'où l'importance de les sortir après le mois de mai, de préférence à la mi-juin. Au mois de mai, les fleurs continuent de produire du nectar, un élément essentiel pour la vie des abeilles et d'autres insectes pollinisateurs. **Ne pas tondre sa pelouse avant la moitié du mois de juin, c'est assurer à l'ensemble de ces insectes un meilleur développement et préserver la biodiversité.** En laissant vivre un peu plus longtemps les fleurs et les plantes de nos pelouses et jardins, la diversité d'espèces de plantes devient plus intéressante, mais surtout elle attire les insectes. En retardant la première tonte, on augmente la diversité en espèces végétales. L'environnement est donc davantage protégé et les insectes peuvent davantage s'épanouir, se nourrir et se reproduire.

Conserver des herbes hautes : quels avantages ?

Préserver un peu plus longtemps les herbes hautes permet de mettre à l'abri des petits animaux, pas forcément visibles à l'œil nu, mais aussi de leur servir de nourriture, de lieu de reproduction et de déplacement. Des herbes plus hautes préservent l'humidité en été et protègent du gel en hiver, ce qui améliore la qualité du sol et de la biodiversité.

À quelle fréquence tondre en été ?

Il est conseillé de tondre sa pelouse tous les 15 jours en été, mais si cela ne vous dérange pas de vivre dans des espaces avec des herbes hautes, pourquoi ne pas seulement tondre certaines parties comme celle donnant accès à votre terrasse ou à votre étendoir dans votre espace jardin. Il est intéressant de choisir un coin du jardin à laisser en jachère, de 10 à 20 % du gazon, si cela est possible.

La tonte fréquente est la principale cause de la faible biodiversité des pelouses

TONDEZ MIEUX !

3 objectifs pour préserver la biodiversité

- Tondre une fois tous les 3-4 mois
- Laisser des zones refuges non tondues
- Ne pas tondre avant mi-juin

RETARDEZ LA PREMIÈRE TONTE
Laisser pousser au printemps permet aux plantes sauvages de réaliser leur cycle de vie et augmente la diversité en espèces végétales.

FAVORISEZ LA DIVERSITÉ
Une grande diversité de plantes offre de précieuses ressources aux pollinisateurs tout en permettant à d'autres insectes de se nourrir et de se reproduire.

AIMEZ LES HERBES HAUTES
Beaucoup d'animaux ne peuvent vivre que grâce aux herbes hautes. Elles servent d'abri, de nourriture, de lieu de reproduction ou de déplacements.

CRÉEZ UN CYCLE VERTUEUX
De l'herbe plus haute préserve l'humidité en été et protège du gel en hiver, ce qui améliore la qualité du sol et sa biodiversité.

PROTÉGEZ L'ENVIRONNEMENT
Un tel habitat est accueillant pour la faune. Cela crée une continuité écologique dans le paysage et contribue à la survie des populations bien au-delà de votre terrain.

La biodiversité de nos pelouses est nécessaire au maintien d'un écosystème équilibré, préservons-la !

ad NATURAM Découvrez la nature dévotique avec science et humour !

adnaturam.org

Sources

1. L'impact de la tonte fréquente sur la biodiversité des pelouses : une revue de la littérature scientifique. <https://www.adnaturam.org/fr/actualites/la-tonte-frequence-et-la-biodiversite>

2. Les insectes pollinisateurs : un enjeu de biodiversité. <https://www.adnaturam.org/fr/actualites/insectes-pollinisateurs>

3. Les herbes hautes : un refuge pour la biodiversité. <https://www.adnaturam.org/fr/actualites/herbes-hautes>

4. Les cycles de la nature : un enjeu de biodiversité. <https://www.adnaturam.org/fr/actualites/cycles-nature>

5. Les cycles de la nature : un enjeu de biodiversité. <https://www.adnaturam.org/fr/actualites/cycles-nature>

6. Les cycles de la nature : un enjeu de biodiversité. <https://www.adnaturam.org/fr/actualites/cycles-nature>

7. Les cycles de la nature : un enjeu de biodiversité. <https://www.adnaturam.org/fr/actualites/cycles-nature>

8. Les cycles de la nature : un enjeu de biodiversité. <https://www.adnaturam.org/fr/actualites/cycles-nature>

9. Les cycles de la nature : un enjeu de biodiversité. <https://www.adnaturam.org/fr/actualites/cycles-nature>

10. Les cycles de la nature : un enjeu de biodiversité. <https://www.adnaturam.org/fr/actualites/cycles-nature>

Moustique tigre, agissons ensemble !

Au-delà d'impacter fortement notre cadre de vie, le moustique tigre peut également transmettre des maladies. C'est pourquoi, chacun d'entre nous doit agir pour lutter contre sa prolifération.



Quels sont les moyens de lutter contre la prolifération du moustique tigre ?

Adoptez les bons gestes

Pas d'eau stagnante = pas de moustique tigre !

- **Vider l'eau 1 à 2 fois par semaine** de tous les réceptacles qui ne peuvent pas être rangés. **Frotter** l'intérieur des contenants avec une brosse à poils durs puis **rincer** pour enlever les œufs déjà installés,
- **Couvrir les récupérateurs d'eau de pluie** de façon totalement hermétique avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un tissu maintenu par des tendeurs,
- **Ranger à l'abri de la pluie** les objets extérieurs (brouettes, seaux, jouets, pneus...),
- **Comblir, avec du sable ou du gravier**, l'espace des objets qui ne peuvent être vidés (vases, soucoupes, sous la terrasse sur plot...),
- **Curer pour faciliter les écoulements d'eau** (gouttières, pissettes, avaloirs de cour...),
- **Jeter les encombrants** et autres réceptacles inutiles,
- **Entretenir** (piscine, pièges à sable, espaces verts)
- **Corriger certains aménagements** en faisant appel à un professionnel qualifié pour étudier et réaliser toutes possibilités d'évacuation des eaux.



SEL

Le système d'échange local du SEL se retrouve **tous les 3^e jeudis du mois pour son troc mensuel**. Un moment de convivialité entre les membres qui en profitent pour célébrer les périodes marquantes comme Noël et le carnaval autour d'une auberge espagnole.



Exposition éphémère en mairie



M. Fernando VILACA



Mme Nathalie NIEDERGANG



Mme Romane LACANAL

Travaux



Aménagements parking gare



Rénovation du sol du préau de l'école élémentaire



Verger partagé par l'équipe technique

Taille d'hiver Rue de la Forêt par l'association des arboriculteurs



Fête du printemps



Oschterputz



Histoire de l'acquisition de la lithographie par Max TAUREL

« En attendant mon train en gare de Mulhouse pour Zillisheim j'ai eu le temps de flâner en ville. En passant rue de la Sinne je vois dans la vitrine d'un antiquaire qui avait pignon sur rue une coupure de journal encadrée (c'est effectivement une coupure de journal) cela a fait «tilt» nous sommes dans les années 1996/1997. C'était mon premier mandat et j'étais le 3^e adjoint. De retour à Zillisheim, puisque autant historien amateur que botaniste, je m'empresse d'interroger les « anciens du village » qui me relatent l'histoire avec une recommandation « fait pas de vague »... lors d'un conseil municipal je relate ma trouvaille qui, à ma surprise, adhère à l'achat de cette coupure de journal bien entendu sous réserve de son montant... Je retourne chez l'antiquaire et c'est le coup de « massue » ; le prix est de 1200 francs !... je négocie à 1000 francs... palabres puisque l'antiquaire demande de l'argent liquide. Je lui explique que dans une Mairie il n'y a pas de « tiroir-caisse ».

De retour à la Mairie j'explique et réexplique l'importance de ce fait divers à inscrire dans la vie rurale etc. C'est bon !... On vote au budget la somme avec délibération municipale... OUF ! Même langage avec l'antiquaire auquel je demande de me réserver la coupure. Sympa il garde la coupure et la retire de la vitrine. Je lui donne photocopie de la délibération etc. Entre temps je lui rends visite, lui apporte du chocolat Suisse ! Je suis reparti ensuite avec le cadre et sa coupure insérée. Le journaliste de l'époque Alex SCHWOTHALER avait déjà fait un article sur cette coupure. Quelle histoire ! »

Max TAUREL | Ancien adjoint au Maire



La lithographie est exposée en salle d'honneur de la mairie.

La terrible affaire du triple crime du 17 décembre 1844 à Zillisheim

Dimanche 17 décembre 1844, entre 19h et 20h, un violent incendie se déclara dans la commune de Zillisheim. La maison du couple GESEGNET était en flamme et, malgré de promptes interventions, l'habitation fut entièrement détruite.

Trois cadavres : Quand le feu fut circonscrit, on découvrit les corps atrocement mutilés de Madelaine GESEGNET, 52 ans et de son fils Jean-Thibaut, 23 ans. Le lendemain, dans les ruines encore fumantes, on retrouva la dépouille du père, Philippe, âgé de 70 ans.

Trois suspects : Jean-Thiebaut KNECHT, frère de Madelaine GESEGNET, son fils Jean et son gendre, Sébastien SCHULLER furent immédiatement désignés comme coupables. Selon la rumeur, Jean-Thiebaut aurait tenté de dissimuler ses crimes en incendiant la maison, dans le but d'hériter du patrimoine de la famille GESEGNET qui passait pour être assez fortunée.

Quatre jours de procès et le verdict : Les accusés comparurent les 20, 21, 22 et 23 décembre 1845, devant la cour d'assises du Haut-Rhin. Le jury rendit un verdict de culpabilité avec circonstances atténuantes pour Jean KNECHT et Sébastien SCHULLER. En revanche, des circonstances aggravantes furent retenues à l'encontre de Jean-Thiebaut KNECHT.

Jean KNECHT et Sébastien SCHULLER furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité et Jean-Thiebaut KNECHT à la peine de mort. Le 7 mars 1846, Le condamné accompagné du curé de la commune, Léon TRUNKENBOLZ, gravit les marches de l'échafaud. Il avait 49 ans.

Le père s'est-il sacrifié pour le fils ? Pourtant, plus de 180 ans plus tard, le doute subsiste: Jean-Thiebaut KNECHT, ne se serait-il pas sacrifié pour sauver la vie de son fils Jean ?

Jean-Marc LALEVÉE

Auteur du livre « Qu'on leur coupe la tête »

« C'est le récit de vingt-cinq exécutions qui eurent lieu en Alsace au XIX^{ème} siècle. L'auteur nous raconte leurs arrestations, leurs conditions de détention, leurs procès... La violence des crimes et le repentir de certains de ces condamnés nous mettent face à ce que l'humanité a de plus contradictoire et nous amène à nous interroger sur la peine de mort. »



Zillis'Transition

Jardin partagé

Cet hiver le potager a reçu une livraison de fumier.
Merci au généreux donateur !

Les membres se sont attelés avec détermination pour l'épandre.



Lors de la réunion du 5 avril, le choix des plantations et la réalisation d'un plan lancent la saison qui approche.

Nous travaillons également sur la charte et l'affichage à l'entrée du potager.



Participation citoyenne



Sortie Nature

La balade sur les bords de l'Ill et du canal organisée conjointement entre la commune, Zillis'Transition et le groupe m2A d'Alsace Nature a rencontré un beau succès. Merci à tous les participants.



Celle-ci a permis la **visite de l'hôtel à hirondelles**, des **huttes de castor**, de la **végétation typique des berges de l'Ill** ; une biodiversité fragile qui demande une sensibilisation de tous les acteurs.

Nous avons pu observer des traces fraîches qui confirme la présence récente des castors.



Participation citoyenne

La parole aux citoyens membre de Zillis'Transition

« Depuis 2023, je m'investis avec enthousiasme dans Zillis'Transition. Ce collectif passionné me permet d'agir concrètement sur des sujets essentiels : mobilité douce, réduction des déchets, énergies renouvelables locales et consommation durable. Ensemble, nous ne sommes plus seuls face aux défis environnementaux. J'y trouve une grande satisfaction à voir nos projets se réaliser et à sentir notre impact positif à Zillisheim. C'est aussi un lieu d'apprentissage, de partage et de convivialité qui me donne une énergie collective incroyable. Si vous souhaitez agir pour un avenir plus durable, rejoignez-nous ! »

Philippe K.

« Nouvelle habitante de Zillisheim, j'ai été heureuse de participer aux débuts de Zillis'Transition. Un bel écran pour réunir les idées, les espoirs de changement, agir concrètement sur notre environnement de tous les jours. L'occasion pour moi aussi de rencontrer les habitants de Zillisheim et mélanger nos expériences diverses.

J'espère que le groupe va s'agrandir, ce serait bien ! Chacun peut participer selon ses disponibilités ! »

Claire D.

Réunion publique aménagement Rue de la Vallée



Conférence sur le frelon asiatique



Invitation à participer au concours communal des maisons et jardins fleuris

La commune a le plaisir de vous inviter à participer au Concours communal des Maisons et Jardins Fleuris. Ce concours vise à récompenser les plus beaux espaces fleuris et à valoriser notre cadre de vie.

Que vous soyez passionné(e) de jardinage ou simplement soucieux d'embellir votre maison, ce concours est ouvert à tous. Balcons, jardins, façades ou espaces verts vus depuis l'espace public.

Cette année, nous mettons à l'honneur les plantes économes en eau (fleurs et plantes vivaces), une démarche essentielle pour préserver nos ressources naturelles tout en embellissant nos espaces de vie.

Chaque participation contribuera à faire rayonner notre commune.

Un jury fera le tour du village cet été. A vos plantes et fleurs !

Foot SSZ

La SS Zillisheim section football a validé sa 300^{ème} licence au mois de mars 2025. Avec 17 équipes engagées (dont 3 équipes féminines), « les oranges » représentent fièrement la commune dans tout l'Alsace !



Pour encadrer toutes ces équipes, la SSZ compte **18 éducateurs diplômés par la Fédération Française de Football** mais également plus de **50 bénévoles** qui participent à cette belle organisation (arbitrage, co-voiturage, préparation des goûters...).



Le club organise depuis plus de 30 ans le bal du nouvel an qui affiche complet à partir de la m-décembre depuis 3 ans. Là aussi, 50 bénévoles / joueurs se relaient pendant 4 jours pour une organisation parfaite et une ambiance garantie !

Merci à tous pour votre aide et votre participation !

La vie du village

Judo

Le 25 janvier, pas moins de 570 judokas en herbe (moustiques, mini-poussin(e)s et poussin(e)s) ont foulé les tatamis avec énergie et bonne humeur.

L'ambiance pour ces tout jeunes judokas, qui découvraient l'univers de la compétition pour la première fois pour certains. Un brin hagards, parfois un peu inquiets ou carrément déchaînés, nous ont offert des scènes aussi touchantes qu'amusantes.

Sur ce tournoi, acteurs et organisateurs ont eu l'honneur d'accueillir **M. MIYANO, Consul du Japon**, et **Mme AOKI, Vice-Consule en charge de la Culture**, venus partager ce moment sportif et convivial.



Une belle opportunité de renforcer les échanges culturels entre la France et le Japon !

Une réussite sur tous les plans pour notre Association.



Opération Tulipes à cœur : un village solidaire

L'opération « Tulipes à cœur » déployée le 29 mars dans notre village, a généré une recette de 1034 € au profit de l'Institut de recherche en Hématologie et en Transplantation .

Le CCAS vous remercie de tout cœur pour votre générosité et remercie également la Ferme Sungauer, Carrefour express et Le Bar La Fontaine pour leur accueil !



La Mulhousienne est un peu... Zillisheimoise !

Nous sommes 6 Zillisheimois au cœur de l'association des Mulhousiennes.

- Anne-Catherine STUBER membre fondateur en charge des partenaires, des bénévoles et des animations musicales
 - Patricia ALBISSER DIFFOR membre fondateur en charge des bénévoles
 - Dany HASSLER SIGRIST membre fondateur en charge de la santé, de l'environnement et du village partenaire
 - Marilyne BINGLER RABEC membre fondateur en charge du village partenaire et commissaire de course
 - Cathy HERZOG membre fondateur, trésorière, en charge des bénévoles et de la sécurité
 - et depuis cette année Marie SCHWOB nouvelle dans l'association, en charge des aspects sportifs de la course, tout particulièrement cette année avec en plus du 5 km course et marche, un nouveau parcours de 10 km.
- Les inscriptions sont ouvertes, alors venez représenter notre village en force !



40^{ème} anniversaire de l'association arboricole

Une date d'anniversaire inscrite le dimanche 13 avril 2025 lors de l'assemblée générale de la dite association ouverte sous la présidence de Luc ENDERLIN.

Au cours du mois de mars 1985, le président fondateur Claude GABLE portait ses premiers bourgeons au restaurant KNECHT connu plus communément chez Denise. Le restaurant deviendra le lieu des réunions du comité, des assemblées générales et des diverses conférences. Le restaurant de l'époque est aujourd'hui le Bar de la Fontaine.

Le premier verger mis à disposition de l'association arboricole se situait rue du chêne. Une trentaine d'arbres fruitiers dressaient leurs cimes sur le site, principalement des cerisiers à hautes tiges, également mirabelliers, pommiers et quetsches. Ainsi ces arbres seront sous la coupe des premiers sécateurs des 75 adhérents qui composaient l'association. Des tailles cantonales regroupant les villages de Didenheim, Mulhouse Dornach, Morschwiller-le-Bas, Réningue suivront.

Les premières expositions arboricoles connaîtront un franc succès auprès des villageois. Malheureusement le verger disparaîtra pour être englobé dans le lotissement actuel.

Aujourd'hui l'association arboricole en plein essor comptabilise **70 adhérents** et possède son **verger école**

rue de la Vallée. Elle participe pleinement au bien gardé de l'environnement et à l'ensemble de la protection du paysage.

Au cours de cette assemblée générale notre président d'honneur et fondateur **Claude GABLE** sera **décoré de la médaille d'or de l'académie du dévouement.** Des nominés qui ont œuvré et qui œuvrent encore au sein de l'association ont accompagné le récipiendaire.



- **Pomme encouragement :** Claire GRUNFELDER et Jean Claude DONISCHAL
- **Pomme argent :** Michel SERAFYN et Hugues GRUNENWALD
- **Pomme d'or :** Armand SPIEGEL et Bernard BARTHLY
- **Pomme grand Or :** Bernard GOEPFERT



Quelle que soit la taille de votre jardin un petit arbre fruitier trouvera sa place.

Un nouveau camion pour nos pompiers



Les sapeurs-pompiers de Hochstatt-Frœningen-Zillisheim sont fiers de présenter leur nouveau véhicule, un Fourgon-Pompe Tonne (FPT) Renault Midlum 270 chevaux DCI carrossé par GIMAEX d'occasion, entièrement rénové par la société HVI.

Il dispose d'une citerne de 3000 litres d'eau et d'une pompe Rosenbauer Bronze qui a une capacité de refoulement de 4000 l/min. Il peut accueillir un équipage de 6 sapeurs-pompiers.

Il remplace notre ancien fourgon qui avait plus de 40 ans. Cet investissement judicieux de nos 3 maires a permis de diviser par deux le coût d'un véhicule FPTL (Fourgon Pompe Tonne Leger) neuf, tout en offrant des capacités bien supérieures au niveau pompe, citerne et capacité de rangements.

Ce camion nous permettra d'intervenir efficacement sur tous types d'incendies, d'accidents de circulation, de fuites de gaz, d'opérations multiples et ainsi d'assurer la sécurité de nos trois villages, il représente un atout majeur pour la sécurité de notre communauté.

A/C SIEGEL Emmanuel | Chef de corps HFZ



Le coût d'acquisition du FPT d'occasion s'est élevé à près de 120 000 €. Son financement est assuré par un emprunt bancaire. Les contributions des 3 communes sont fixées au prorata de la population et du potentiel financier par habitant de chaque commune.



La ZellerBanda qui est-elle ?

Cette association est née d'une bande de copains appréciant les fêtes de village. Leur esprit festif leur a donné l'envie de créer de nouvelles manifestations à leur image au sein du village de Zillisheim.

C'est ainsi que la ZellerBanda composée de 24 membres (à ce jour) a vu le jour en mai 2023.

Vous avez pu les découvrir lors de la fête de la musique, de la Umpapafascht ou bien de leur chaleureuse soirée Montagne !

Lors du dernier marché de la St-Nicolas, cette association a œuvré pour l'association d'un jeune Zillisheimois.

Maxence est atteint du syndrome de Sylver Russel Pag une maladie orpheline.

Grâce aux ventes sur leur stand, ils ont pu offrir la totalité de leur bénéfice. Un chèque d'un montant de **846.38 €**.



Suite à la remise de ce don, Maxence a rejoint l'association pour vivre de nouvelles aventures !

Cet été, ils ont décidé de réaliser une collecte pour la S.P.A de Mulhouse ! Tous les éléments pour la collecte arriveront très bientôt !

Si vous voulez rejoindre cette association ou vous souhaitez plus de renseignements vous pourrez contacter

Elodie au 07 70 66 23 06

ou suivre nos actualités sur notre page Facebook : **ZellerBanda**



Anniversaires

90 ans de Bernadette PUISSEUX

Bernadette PUISSEUX est née le 30 mars 1935 au sein d'une fratrie de quatre enfants, à Joigny dans l'Yonne en Bourgogne. Elle n'avait que neuf ans lorsque son père fut tué, massacré par les Allemands à la libération de Joigny. Résistant, il revenait de sa dernière mission. Devenue orpheline de guerre, elle fut envoyée dans un orphelinat à Auxerre où elle resta jusqu'à ces seize ans.

Une vie marquée par des rencontres et des déplacements : Les deux sœurs aînées de Bernadette se sont mariées avec des Alsaciens originaires de Ungersheim, qu'elles avaient rencontrés à Paris, l'un était dans la Garde républicaine, l'autre militaire de carrière. L'une d'elle est ensuite revenue vivre en Alsace. C'est ainsi que Bernadette à son tour, rejoint la région. Elle a travaillé pendant trois ans dans une usine de tissage à Issenheim, avant de devoir retourner chez elle pour s'occuper de sa mère malade. Elle s'est ensuite mariée et a eu deux enfants : une fille Marie-Christine née le 13 août 1955 qui habite aujourd'hui dans la Drôme et un garçon Bernard né le 7 août 1959 installé à Zillisheim. Bernadette a la grande joie d'être entourée de quatre petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Retour en Alsace pour une nouvelle vie : A la mort de son mari en 1978, Bernadette décide de revenir en Alsace, seul son fils l'a suivie. Elle travaille alors dans plusieurs établissements, et notamment au magasin Globe à Mulhouse où elle restera vingt ans.

En 1982, elle fait la connaissance de Claude Schlier, bien connu pour son engagement municipal. Ensemble, ils emménagent dans un appartement à Zillisheim, où ils poursuivent leur chemin ensemble.

Une retraite active et tournée vers les autres : Depuis sa retraite en 1990, Bernadette consacre son temps à la pratique de la gymnastique, de la danse et de la marche. Très attachée à la vie locale, elle se réjouit des liens réguliers qu'elle entretient avec l'ACL et la mairie qui lui apportent un précieux soutien au quotidien. Chaque semaine, elle partage des moments conviviaux autour des jeux de société avec « ses petites sœurs de cœur » comme elle aime les appeler avec tendresse.

A l'occasion de ses 90 ans, nous adressons à Bernadette nos plus vives félicitations, ainsi que nos vœux le plus sincères de santé, de joie et de bonheur pour les années à venir.



August BECHLER est né le 18 janvier 1935 à Wittelsheim.

Il a fréquenté le Collège Lambert à Mulhouse. Entre 1955 et 1957, il a été envoyé comme soldat en Algérie, une période qui l'a profondément marqué et a durablement changé sa vision du monde. À son retour d'Algérie, August Bechler a commencé sa carrière professionnelle aux Mines de Potasse d'Alsace en 1959/1960. Il s'est rapidement engagé dans le syndicat et est devenu un membre actif, défendant les droits des travailleurs. Sa passion et son engagement l'ont conduit à devenir le premier secrétaire du Parti communiste dans le Haut-Rhin, un poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 1994. En plus de son activité professionnelle, August Bechler a également été très actif au sein de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC 68). Il s'est engagé pour les intérêts des anciens combattants et a participé à de nombreux événements et cérémonies commémoratives.

Une source particulière de joie dans sa vie est ses quatre enfants, sept petits-enfants et onze arrière-petits-enfants.

Pendant de nombreuses années, il a été un membre engagé de la chorale Harmonie à Mulhouse. Il est également resté politiquement actif et a participé à de nombreux événements et discussions pour partager ses convictions et ses idées.

Grâce à sa position dans le syndicat et son appartenance à l'ARAC, August Bechler a eu l'occasion de participer à de nombreux événements et voyages qui l'ont conduit dans différentes parties du monde. Encore aujourd'hui, il rencontre parfois d'anciens camarades, assiste à des conférences et participe à des célébrations pour entretenir les liens et échanger sur les développements actuels.

Dans son temps libre, August Bechler aime écouter de la musique et apprécie la compagnie de ses amis et de sa famille. Une à deux fois par semaine, il se rend à l'Accueil du Jour à Zillisheim.



Les 80 ans de Madame Lucienne ROUVE

Lucienne Rouvé est née le 9 avril 1945 à Mulhouse. Elle habite avec son mari depuis près de 23 ans à Zillisheim après avoir habité successivement à Modenheim puis à Bouxwiller.

Elle s'est mariée le 9 juillet 1966 avec Francis. 3 enfants sont nés de leur union et ils profitent de 2 petits enfants de 23 et 28 ans. Lucienne a travaillé comme sténo dactylo aux établissements Lazare puis comme comptable à la Banque Populaire. Mais le secret de Lucienne c'est qu'elle fut 2 fois championne du Haut-Rhin en Gymnastique Rythmique et même une fois championne d'Alsace ! Sportive dans l'âme elle a effectuée de nombreuses randonnées avec son mari au sein de l'ACL. Aujourd'hui encore elle aime se promener dans les rues du village et apprécie de vivre à Zillisheim tout à proximité du canal. Toutes nos félicitations à Lucienne !



Germaine Zentner est née le 14 janvier 1945 à Spechbach-le-Haut. Elle

a fréquenté l'École de Commerce à l'école Jeanne d'Arc de Mulhouse pendant trois ans. Après avoir réussi l'examen de secrétariat, elle a commencé à travailler en 1962 à la Caisse d'Assurance - Accidents Agricoles à Mulhouse, d'abord comme secrétaire, puis comme rédactrice juridique, où elle traitait tous les dossiers de bout en bout. Son quotidien était bien rempli avec trois enfants et un petit-enfant.

Jusqu'à sa retraite, Germaine était membre d'un groupe sportif avec lequel elle a participé à plusieurs semi-marathons. Elle a également effectué des voyages sportifs dans divers endroits du monde, avec des parcours de course de différents niveaux de difficulté. Avec un autre groupe de Zillisheim, elle faisait régulièrement des randonnées dans les environs proches, jusqu'en Suisse.

La sœur de Germaine, de 13 ans son aînée, a actuellement besoin de beaucoup de soins. Germaine lui prépare quotidiennement ses repas et les lui apporte, tout en s'occupant de nombreuses autres choses.

Les 85 ans de Bernard GOEPFERT

Bernard Goepfert est né le 16 avril 1940. Fils unique d'une famille d'industriel laitier à Mulhouse, il habite Zillisheim depuis 1979.

Après une scolarité effectuée à l'école des frères à Mulhouse il a suivi une formation dans le domaine de l'électricité automobile.

Il a effectué son service militaire dans l'armée de l'air pendant 26 mois en Afrique du Nord. Puis il a été employé dans une entreprise de traitement industriel des eaux par électrolyse où il fait carrière pour finir directeur technique adjoint.

Il a ainsi parcouru la France entière. En 1970 il s'est marié à Zillisheim et a eu deux filles Isabelle née en 1973 et Anne-Catherine née en 1981.

A Zillisheim il s'est fortement impliqué dans la vie associative. Il a été l'un des membres fondateurs de l'association des arboriculteurs qui fête cette année son 40^{ème} anniversaire.

Bernard a également été l'un des membres fondateurs de l'association des Œuvres Saint Laurent de Zillisheim il y a près de 35 ans. Il l'a présidé jusqu'il y a quelques années.

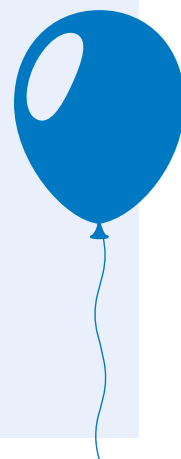
D'autre part il était également président de l'Association Culture et Loisirs pendant environ 6 ans et il y a créé la section des randonneurs avec ses deux copains Jean et René.

Bernard a également été conseiller municipal pendant 13 ans et membre du Conseil de Fabrique.

On le constate une vie associative et communale bien remplie au service des habitants du village.

Aujourd'hui sa santé ne lui permet plus de randonner ou d'être actif au sein des associations mais il entretient toujours son verger, s'intéresse à la vie du village, et profite toujours des belles choses de la vie.

Toutes nos félicitations Bernard !



L'ensemble du Conseil Municipal adresse ses sincères félicitations à tous nos aînés pour leurs anniversaires !

Noces d'Or des époux GRIMM

Nicolas Grimm est né le 8 août 1948 à Soultz. Il a été élevé par ses grands-parents à Jungholtz et a accompli son service militaire au 24^e bataillon de chasseurs à pied à Tübingen, en Allemagne, de mai 1968 à septembre 1969. Il été apprenti serrurier chez ISSEMANN à Guebwiller, puis a été chauffeur- monteur de 1970 à 1995 chez Ferrum à Soultz et enfin chauffeur chez Planzer en Suisse jusqu'à sa retraite en 2010. Ses hobbies : la défense de la culture alsacienne et les voyages en van.

Née Woinson à Coblenz, en Allemagne, le 7 mai 1950, Gabrielle a passé son enfance en Alsace, puis à Saint-Raphaël et en Allemagne. Elle a aussi vécu en Algérie en 1959-1960. Elle est revenue en Alsace à Wuenheim chez les bonnes sœurs. De 1961 à 1968, elle a été élève au lycée de Guebwiller. Elle s'est formée dans une école de kiné à Paris de 1969 à 1972. Puis a exercé ce métier au Moenchsberg à Mulhouse de 1973 jusqu'à sa retraite en 2015.

Le couple s'est marié à Brunstatt le 14 février 1975 et a eu deux filles, Christelle née en 1973 et Alexandra en 1975. Ils ont un petit-fils, Quentin.

Aujourd'hui, ils passent une retraite paisible dans notre village et nous souhaitons au couple en or beaucoup de bonheur.



Carnet du 9 décembre 2024 au 31 mars 2025

Naissances



Arthur Thierry Lucien BAYLE né le 9 décembre 2024

Sophea VOEUNG née le 15 décembre 2024

Hugo MILINAULT né le 18 décembre 2024

Naëlle AÏBECHE née le 5 janvier 2025

Almalika-Balkiss KEDJOUNIA née le 29 janvier 2025

Siméon Laeti Kévin VAN BRÉE FRATTINGER
né le 1er mars 2025

Edith TAYLOR née le 15 mars 2025

Alice Brigitte Claudine ZAUG née le 17 mars 2025

Décès



Rattrapage : François Eugène SCHYRR
le 3 août 2024

Marcel NITHART
le 12 décembre 2024

Marcel BRONNER
le 25 décembre 2024

Marthe GRETER veuve HERFELD
le 28 décembre 2024

Jacques MEYER
le 18 janvier 2025

Louis Georges PELLERIN
le 18 janvier 2025

Bernard Charles RIPP
le 21 janvier 2025

André Jean Albert LAVOIGNET
le 26 janvier 2025

Lucienne Marie Agathe LEHMANN épouse MEYER
le 6 février 2025

Christiane PAWLAK veuve SZULC
le 4 mars 2025

François Joseph Victor MEYER
le 14 mars 2025

Berthe Anne KIELWASSER
le 14 mars 2025

Marc Albert NEEF
le 15 mars 2025



Résultats provisoires du recensement

Le recensement effectué dans notre commune, aux mois de janvier et février 2025 a donné les résultats suivants :

La commune compte **2663 habitants** contre 2509 en 2022 soit une **progression de 154 habitants (6%)**.

Après une baisse régulière enregistrée aux derniers recensements notre commune retrouve le nombre d'habitants de 2009.

La population de la commune a, entre autres, une incidence sur les dotations de l'état.

Un grand merci aux agents recenseurs qui se sont investis dans cette mission avec efficacité mais aussi à la coordinatrice communale pour l'organisation et le suivi rigoureux.